



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

SECTION DE LA MOSELLE

DECLARATION LIMINAIRE CAPL LISTE D'APTITUDE C en B 2019

Madame la Présidente,

La CAP locale réunie ce **15 novembre 2018** va examiner les candidatures des agents ayant postulé à la liste d'aptitude de C en B au titre de l'année 2019.

Les attaques récurrentes contre les salariés en général et les fonctionnaires en particulier s'amplifient.

Le démantèlement de la Fonction Publique républicaine et des services déconcentrés de l'État sur l'ensemble du territoire s'accélère.

Bien que le gouvernement ait choisi de ne pas rendre public le contenu du rapport CAP 2022, il n'oublie pas pour autant d'en mettre en pratique les préconisations.

Au niveau Fonction Publique, à travers la transformation programmée des CAP en simples instances d'appel, et le recours massif au contrat de travail, le statut général et les statuts particuliers sont remis en cause.

Aux FINANCES et à la DGFIP, austérité et régression se poursuivent.

Au nom de l'exemplarité, notre Ministère supportera en 2019 près de la moitié des suppressions

d'emplois dans la Fonction Publique d'État alors qu'il ne représente désormais que 5 % de ses effectifs.

En 10 ans nous avons perdu pratiquement 1/4 de nos effectifs.

En Moselle 294 emplois ont été supprimés sur la période 2009 à 2018.

En 2017, 500 structures DGFIP ont été fermées.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 déjà 174 Trésoreries ont mis la clef sous la porte.

Parallèlement à ces suppressions nous assistons à une régression sans précédent de nos droits.

Au même titre que les suppressions d'emplois en lien avec les restructurations, fermetures, fusions de sites, de postes et services, la baisse du nombre de promotions internes participe à la cure d'austérité infligée aux agents des Finances Publiques.

S'agissant de la CAPL de ce jour :

F.O.-DGFIP constate que, malheureusement, le nombre de candidats est encore en diminution cette année.

Nous sommes à présent en Moselle très en dessous de la barre des 100 candidats !

➤ **Au titre de 2017 :**

95 agents ont fait acte de candidature

➤ **Au titre de 2018 :**

79 agents ont fait acte de candidature

➤ **Au titre de 2019 :**

71 agents ont fait acte de candidature

A comparer aux 213 candidatures au titre de 2013

Résultat : une baisse réelle de 2/3 des candidatures depuis 2013.

Fatalité et découragement des agents devant tant de promesses illusoire tenues par les chefs de service et la Direction pour maintenir coûte que coûte les services à flots.

FO-DGFIP condamne également la baisse drastique du nombre de promotions, **4 agents seulement sont proposés excellents (28 en 2013)** et exige que la CAPL réunie ce jour inscrive à minima le même nombre d'agents classés excellents qu'au titre de 2018, soit 10 agents.

Tout est donc mis en œuvre pour convaincre un nombre croissant d'agents des Finances Publiques de renoncer à ce mode de recrutement statutaire.

FO-DGFIP réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie d'accès statutaire à la catégorie B et continuera de défendre la promotion interne de tous les agents.

FO-DGFIP APPELLE LES AGENTS A VOTER MASSIVEMENT POUR LES LISTES FO LORS DES ELECTIONS DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018.